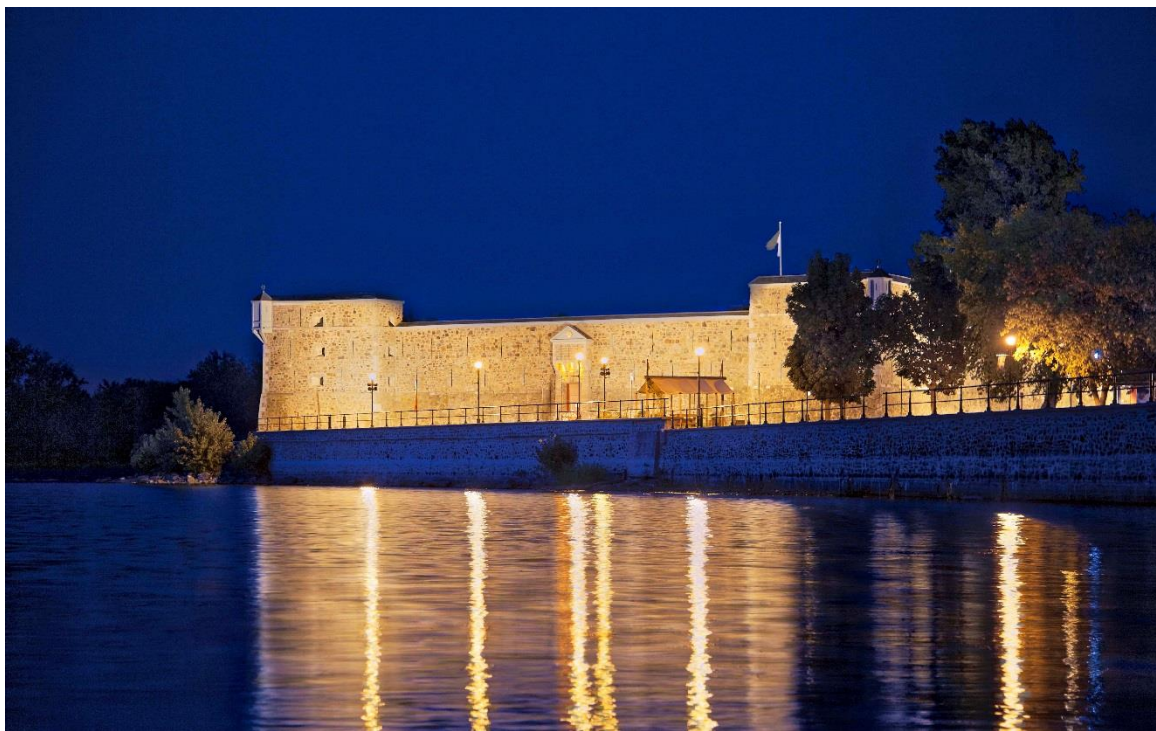




Lieu historique national du
Fort-Chambly

Planifier l'avenir

Consultation sur le lieu historique national du Fort-Chambly



Une invitation à participer !

Le lieu historique national du Fort-Chambly planifie ses opérations pour les prochaines années. À cette fin, je vous invite à participer à cette réflexion en nous faisant part de votre point de vue et de vos suggestions dans le cadre de la période de consultation publique qui se tiendra du 11 mai au 8 juin 2018.

L'objectif de cette consultation est de permettre au grand public, aux communautés autochtones, à la municipalité, aux partenaires et aux intervenants du milieu de participer à la prise de décision relativement à la gestion du lieu historique national.

Le plan directeur guidera la gestion du lieu historique pour les dix prochaines années (2018-2028). Il fournit les orientations pour la protection des ressources culturelles et naturelles, l'expérience du visiteur, la diffusion externe et l'éducation du public.

Ce lieu historique national vous appartient ! Joignez-vous à l'équipe de Parcs Canada afin de développer une vision commune, poursuivre la protection et favoriser la découverte de ce site unique.

Nadine Blackburn

Directrice

Unité de gestion de La Mauricie et de l'Ouest du Québec

Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Importance du lieu historique national du Fort-Chambly

Le site du fort Chambly a été désigné d'importance historique nationale en 1920. L'objectif de commémoration du lieu s'énonce ainsi :

- Le Fort-Chambly est, de manière ininterrompue, une composante essentielle de l'infrastructure de défense du Canada sous les Régimes français et britannique;
- Le Fort-Chambly a joué un rôle défensif lors des conflits militaires survenus du XVII^e au XIX^e siècle (guerres iroquoises, guerres franco-anglaises, guerre d'indépendance américaine, guerre de 1812-1814, rébellions de 1837-1838).

Dès l'époque paléohistorique, le lieu jouait un rôle stratégique pour les Autochtones, car il s'agissait d'un chemin de portage obligé à proximité des rapides et du bassin de Chambly. Le fort actuel témoigne de la fortification érigée en 1709-1711 par les autorités coloniales françaises. Trois forts en bois avaient précédé cette fortification au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, les Britanniques ont pris possession du fort Chambly et y ont construit un complexe militaire comptant plus d'une quarantaine d'édifices. Un de ces bâtiments subsiste encore aujourd'hui : il s'agit du corps de garde, bâti en 1812.

Le fort Chambly est le seul fort français encore debout au Canada. Il a été restauré et en partie reconstitué par Parcs Canada de 1979 à 1982.

La propriété administrée par Parcs Canada est plus vaste que le lieu désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. En effet, le lieu désigné correspond uniquement à l'empreinte du fort au sol tandis que la propriété gérée par Parcs Canada a une superficie d'environ 4 hectares. Elle englobe un parc, deux stationnements pour les visiteurs, un ancien cimetière militaire, les vestiges d'un chemin de portage et le bâtiment d'un corps de garde britannique.

Les visiteurs qui entrent dans le fort peuvent parcourir les expositions permanentes relatant les différentes époques de l'histoire du site du Fort-Chambly ainsi que des expositions temporaires. Ils sont aussi invités à participer aux activités d'interprétation offertes par des guides-animateurs dans le fort et dans le parc. La programmation événementielle du lieu rythme les saisons et attire un public vaste et diversifié. Enfin, les visiteurs peuvent se rendre aux abords du canal de Chambly, également géré par Parcs Canada, qui est situé à environ 700 mètres à l'est du fort.

Le parc entourant le fort est un site enchanteur qui attire des utilisateurs souhaitant s'adonner à une promenade au bord de la rivière Richelieu, profiter de l'aire de pique-nique en observant les rapides ou même pratiquer des activités sportives extérieures. Il est perçu et utilisé comme un parc urbain.



Contexte de planification

Le lieu historique national a ouvert ses portes au public en 1983. À ce jour, la conservation et la mise en valeur ont été effectuées dans l'esprit des deux plans directeurs précédents, dont le dernier est en vigueur depuis 2007. La plupart des mesures de gestion énoncées dans le plan directeur de 2007 ont été réalisées.

Depuis 2010, le fort a fait l'objet d'investissements pour renouveler et dynamiser l'expérience de visite et les possibilités de location à l'intérieur et à l'extérieur : nouvelles expositions, aménagement d'un espace locatif et d'une cuisinette pour la tenue d'événements ou de réunions, panneaux d'interprétation extérieurs. Ces investissements s'accompagnent d'une offre d'activités plus souple, dynamique et offerte en continu plutôt que selon un horaire fixe.

D'autres investissements ont été faits pour des projets de conservation (portail d'entrée, pierres d'angles, murs de soutènement des berges). Afin de conserver les bâtiments patrimoniaux et empêcher toute dégradation irréversible, des investissements réguliers de maintenance et de recapitalisation seront nécessaires au niveau de la maçonnerie.

Le parc est ouvert à l'année tandis que le fort est accessible au grand public de la mi-mai à la mi-octobre. Des groupes peuvent être accueillis, en visite animée, en dehors de cette période. D'autre part, plusieurs espaces sont disponibles en location pour y tenir des réunions ou des événements.

La majorité des personnes qui fréquentent le lieu historique national vont dans le parc. En effet, pour la population locale, clientèle récurrente du lieu, le parc représente l'attrait principal. Ces dernières années, en moyenne, seulement 16 % du nombre total des utilisateurs du lieu ont visité le fort. En revanche, 84 % des usagers se contentent de profiter du parc.

En 2015 et 2016, le lieu historique national a attiré une moyenne de 142 000 visiteurs annuellement. De ce nombre, environ 23 000 visiteurs visitent le fort. Par contre, 2017 a été une année exceptionnelle en raison de l'intérêt suscité par le 150^e anniversaire de la confédération. En effet, le lieu a accueilli plus de 167 000 visiteurs, dont environ 82 000 ont visité le fort.

Chaque année, divers événements se tiennent dans le parc (Bières et Saveurs; symposium « Artistes sur le champ », Fête de Saint-Louis, etc.) et attirent en moyenne plus de 70 000 visiteurs. Des activités récurrentes de plus petite envergure destinées aux groupes se tiennent régulièrement dans le parc, par exemple : activité physique, observation des oiseaux et photographie.

Plusieurs enjeux ont été soulevés lors de l'élaboration de ce plan directeur, notamment :

- **La difficulté de maintenir la fréquentation du site** : à la suite d'une forte baisse de fréquentation entre 2010 (145 000 visiteurs) et 2013 (105 000 visiteurs), le nombre de visiteurs a augmenté à nouveau ces dernières années pour atteindre une moyenne de 142 000 visiteurs (à l'exception de 2017). Cette croissance reste toutefois fragile.
- **Les défis de gestion du paysage culturel** : le parc entourant le fort est un témoin de l'histoire militaire du lieu, mais il est également utilisé comme parc urbain et comme espace pour accueillir des événements. Il revêt en outre une importance sur le plan écologique. Une réflexion s'avère nécessaire pour intégrer harmonieusement ces utilisations diverses.
- **La conservation des ressources culturelles** : Le fort et le corps de garde nécessitent des efforts humains et financiers constants pour être maintenus en bon état. Les ressources archéologiques, pour la plupart encore enfouies, exigent des mesures de protection.
- **La nécessité de communiquer adéquatement tous les aspects de l'histoire du site** : le territoire a été utilisé par différentes communautés, notamment les Autochtones, les militaires français et les militaires britanniques. Certains volets de son histoire sont bien expliqués au public, mais d'autres pourraient être mieux traités, comme l'histoire autochtone du site, par exemple.

Vision

Le fort Chambly est un lieu emblématique de la Nouvelle-France. Seul fort français encore debout au Canada, il s'agit d'un symbole unique de l'implantation du fait francophone en Amérique du Nord et de la mise en place de l'infrastructure de défense du Canada. Le parc entourant le fort est un paysage culturel vivant et majestueux que la population s'approprie.

Dans une quinzaine d'années, le lieu historique national sera :

Un des principaux lieux touristiques en Montérégie.

Un lieu animé et dynamique, reconnu pour sa force de collaboration avec les intervenants et les partenaires et suscitant l'attachement des communautés.

Un lieu se renouvelant en continu et dont les activités diversifiées offriront aux usagers individuels ou en groupes un éventail de possibilités d'utilisation : événements, location d'espace, visites autonomes, etc. Les expériences de visite y seront participatives, ludiques et immersives. Elles interpellent les visiteurs, créeront des souvenirs et provoqueront leur attachement. Tous les volets importants de l'histoire du lieu, depuis son occupation par les Autochtones jusqu'à la période contemporaine, seront présentés au public. Des activités complémentaires, compatibles avec la vocation du lieu, seront offertes dans le parc et dans le fort afin d'attirer davantage de visiteurs à l'intérieur de la fortification.

Les bâtiments historiques, les collections, les vestiges archéologiques et le paysage culturel seront maintenus en bon état de conservation, et leur présentation contribuera à une expérience de visite authentique pour le bien des générations actuelles et futures.



Stratégies clés

STRATÉGIE CLÉ #1 : UN ESPACE TOURISTIQUE ATTRACTIF, DYNAMIQUE ET ANIMÉ

Cette stratégie met l'accent sur l'importance de miser sur la notoriété du lieu, de proposer une offre dynamique et une programmation thématique variée afin de mieux répondre aux attentes du public et d'attirer un plus grand nombre de visiteurs. La collaboration avec les partenaires et les intervenants permettra de renforcer l'animation et le rayonnement du lieu historique national.

Objectif 1.1 : La programmation est diversifiée et renouvelée régulièrement afin d'attirer de nouvelles clientèles et de favoriser la récurrence des visites.

- ✓ Cible : Cinq activités nouvelles ou renouvelées sont lancées d'ici 2028.

Objectif 1.2 : Le lieu historique maintient et renouvelle la collaboration avec les intervenants et partenaires en vue de tenir des activités et événements sur le site, en compatibilité avec la vocation du lieu.

- ✓ Cible : Le lieu historique accueille annuellement deux événements ou expériences de visite offerts en collaboration avec des partenaires ou intervenants.

Objectif 1.3 : Élargir la thématique afin de renforcer la présentation des multiples usages historiques du site, notamment son usage par les Autochtones, ainsi que l'histoire récente du lieu.

- ✓ Cible : D'ici 2020, un contact est établi avec les communautés autochtones concernées en vue de travailler en collaboration à une meilleure communication de l'importance historique du lieu.
- ✓ Cible : D'ici 2028, l'histoire récente du lieu historique est mieux communiquée.

Objectif 1.4 : Le lieu utilise les médias numériques et traditionnels pour renforcer ses liens avec ses publics cibles et favoriser son rayonnement.

- ✓ Cible : Annuellement, le lieu suit les tendances et assure une présence sur les plateformes numériques et traditionnelles les plus porteuses.



STRATÉGIE CLÉ #2 : UN LIEU PATRIMONIAL COMMÉMORÉ, PRÉSERVÉ ET UN PAYSAGE CULTUREL ÉVOCATEUR ADAPTÉ AUX BESOINS DU PUBLIC

Cette stratégie consiste à poursuivre les efforts en matière de conservation, de commémoration et de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux, des ressources archéologiques et du paysage culturel. La gestion du paysage culturel nécessitera une attention particulière, car, en plus d'être un témoin vivant de l'histoire du site, celui-ci est utilisé comme parc urbain. Il s'agit également d'un lieu où se tiennent des activités d'interprétation et des événements; enfin, il joue un rôle écologique.

Objectif 2.1 : Une approche intégrée de gestion du paysage culturel est élaborée et mise en œuvre.

Cette approche devra concilier la réalité historique du lieu, son usage quotidien comme parc urbain, la tenue d'activités d'interprétation et d'événements ainsi que la nécessité de protéger et de maintenir sa valeur écologique.

- ✓ Cible : D'ici 2020, une approche intégrée de gestion du paysage culturel est élaborée.
- ✓ Cible : D'ici 2028, l'approche intégrée de gestion du paysage culturel est mise en œuvre.

Objectif 2.2 : L'offre d'activités à l'intérieur du fort est mieux présentée aux usagers du parc. Ceci permet de mieux communiquer et commémorer les messages historiques en attirant plus de visiteurs dans les expositions.

- Cible : D'ici 2028, augmentation de 20 % du nombre de visiteurs du fort par rapport à l'année de référence 2016 (23 315).

Objectif 2.3 : Les efforts de conservation des ressources culturelles se poursuivent.

- Cible : D'ici 2022, un plan d'entretien et de surveillance est mis en œuvre pour le maintien à long terme des ressources culturelles.



Évaluation environnementale stratégique

Conformément à La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique (ÉES) a été menée sur la proposition du plan directeur du lieu historique du Fort-Chambly. L'ÉES a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques, des plans et des propositions de programme afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Les projets particuliers réalisés pour mettre en œuvre les objectifs du plan directeur du LHN du Fort-Chambly feront l'objet d'une évaluation distincte afin d'établir si une évaluation des impacts est nécessaire en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012*, ou de toute loi lui succédant.

La portée de l'évaluation comprenait la superficie à l'intérieur des limites du lieu historique et du lieu administré et couvrait une période de dix ans. En plus des ressources culturelles, les composantes environnementales dignes de mention de ce lieu comprennent le cadre verdoyant et paisible qu'offre la végétation du boisé et la bande riveraine de la rivière ainsi que la faune aquatique, y compris les espèces de poisson en péril des plans d'eau du site et bordant le lieu historique national du Fort-Chambly. De nombreux effets résiduels positifs se produiront à la suite de la mise en œuvre du plan. Le plus grand effet positif de ce plan, qui découlera de l'augmentation des visites, sera l'amélioration de la compréhension, de la sensibilisation, du soutien et de l'appréciation du public à l'égard des ressources naturelles et culturelles.

Certaines stratégies, objectifs et cibles recensées dans le plan directeur sont susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs. Citons notamment l'augmentation du nombre de visiteurs et l'utilisation accrue du site, qui peuvent entraîner une augmentation de l'utilisation des ressources et de la production de déchets et un impact potentiel sur les ressources culturelles. L'ÉES a également permis de recenser des effets environnementaux possibles sur la végétation, la bande riveraine et les plans d'eau. Une bonne gestion de la végétation est recommandée afin de minimiser la diminution du peuplement d'arbres en place et de préserver l'indice de canopée, élément fort apprécié des visiteurs. Les autres effets environnementaux potentiels peuvent être atténués en suivant les lignes directrices existantes et en réalisant des évaluations des impacts pour les projets. Ces évaluations préciseront les effets sur les composantes valorisées et contribueront à atténuer les effets négatifs potentiels sur les ressources culturelles et naturelles, l'expérience des visiteurs et les relations avec les différents partenaires.

Ce plan appuie l'objectif ci-après de la Stratégie fédérale de développement durable qui consiste à « Rapprocher les Canadiens de la nature ». On peut supposer que d'autres mesures seront considérées lors de l'élaboration de projet ou des opérations courantes.

Il n'y a pas d'effets environnementaux négatifs importants prévus découlant de la mise en œuvre du plan directeur.



Qu'en pensez-vous ?

Le présent document résume et présente le site, ses enjeux ainsi que des stratégies et des objectifs de gestion. La parole est maintenant à vous! Voici l'occasion d'enrichir la réflexion et d'élaborer ensemble l'énoncé de gestion du lieu historique national du Fort-Chambly. Votre connaissance du site, votre expérience du lieu historique et la façon dont vous envisagez son avenir nous tiennent à cœur.

Comment participer ?

Si vous ne pouvez vous présenter à la consultation, il vous est possible de nous faire part de votre opinion de trois façons :

- En complétant un sondage en ligne :
<https://parkscanada.qfmr.com/SUoDVZoETLQ5AEoC14D5B15F?lang=fr>
- Par courriel : sebastien.bachmann@pc.gc.ca
- Par courrier à l'adresse suivante :

Consultations publiques – LHN du fort Chambly
Bureau administratif de Parcs Canada au fort Chambly
2, rue de Richelieu, Chambly (Québec) J3L 2B9 Canada

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des renseignements sur la consultation publique, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Visitez le site Internet de Parcs Canada :
<http://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/fortchambly/index>

Vous avez jusqu'au 11 juin pour nous transmettre votre opinion, vos commentaires et vos idées.

Merci de votre précieuse collaboration!

